

MEMO CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 3 AVRIL 2024

Le compte rendu de la séance précédente du 8 février 2024 rappelle en introduction la règle que seuls les titulaires peuvent disposer d'un pouvoir.

Il est apparu à la rédaction du compte rendu et de l'envoi des délibérations au contrôle de légalité, soit post-séance, il est vrai, qu'un pouvoir a été comptabilisé d'une suppléante, Mme Guillout Béatrice, (commune de Ponthoile) au profit d'un titulaire, M Noiret Jean-Michel (commune du Crotoy). Il est donc devenu caduque pour toutes les délibérations en séance, et n'a pas été pris en compte.

L'impact est que pour la délibération 3.2 de la ladite séance, avec le pouvoir rendu caduque, l'égalité des voix (43 pour et 43 contre) ont amené à ce que la voix du président étant prépondérante, comme cela est mentionné au règlement intérieur, le vote est favorable.

Telles sont les explications à apporter sur ce compte rendu.

VOTE DU BP2024

Le BP 2024 est un budget ambitieux et volontariste pour notre intercommunalité. Je remercie chaque élu et service pour les efforts réalisés, notamment lors des arbitrages. Chaque geste compte.

Notre collectivité affiche une gestion saine, une maîtrise de la dette, et un exercice assumé des compétences de services à la population confiées par les représentants que vous êtes, dans un objectif de qualité et d'harmonisation des services. L'effort de proximité se répercute dans notre budget, mais nous en sommes fiers, car être présents à vos côtés et ceux de la population est essentiel pour l'intercommunalité Ponthieu Marquenterre.

Avec un affichage en section de fonctionnement à hauteur de 32.820 M €, nous sommes impactés par l'évolution des prix de l'inflation, mais aussi des dépenses de personnel démontrant notre volonté d'agir dans les domaines qui nous sont confiés. Nous aurons une vigilance particulière sur le fait de contenir l'augmentation des dépenses, dans un contexte où les collectivités locales seront mises à contribution pour la diminution de la dette publique.

En section d'investissement, 10 M € sont prévus dont 3.6 M de RAR, et de grands projets verront le jour cette année, comme la déchetterie de Nouvion, (ouverture été 2024), le démarrage des travaux phase 1 de l'école de Rue, de travaux de sécurisation des écoles, mais également le soutien à la voirie (et les ouvrages d'arts), et la compétence GEMAPI qui va prendre de l'ampleur au vu des événements climatiques qui touchent notre pays. Notre territoire aura à s'adapter à cette nouvelle donne pour permettre un développement équilibré et écologique. Nous aspirons à un territoire avec une offre de services qui permette à la population de se sentir bien, la qualité de vie est essentielle à préserver.

Je vous invite désormais à écouter la lecture des comptes détaillés par Mélanie Trouart, directrice adjointe finances, que je remercie pour le travail mené tambour battant sur cette préparation budgétaire.